



HAL
open science

Une laiterie dans les dépendances du château Montaleau à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)

Elise Allaoua

► **To cite this version:**

Elise Allaoua. Une laiterie dans les dépendances du château Montaleau à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Territoires, sociétés et conflits et Actualité archéologiques en Ile-de-France, Nov 2018, Créteil, France. hal-03912591

HAL Id: hal-03912591

<https://hal.science/hal-03912591>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

ACTES DES JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE 2018

Seconde édition

Créteil 23 et 24 novembre 2018

Les journées archéologiques d'Île-de-France 2018 ont été organisées par

*le Service régional de l'archéologie
&
le service Archéologie du Val-de-Marne*

Ministère de la culture et de la communication
Service régional de l'archéologie

Direction régionale des affaires culturelles
d'Île-de-France

Sommaire

Avant-propos
Stéphane DESCHAMPS 7

Quarante ans d'archéologie en Val-de-marne
Bernard POIRIER 9

COMMUNICATIONS

Territoires, sociétés et conflits en Île-de-France

**Approche d'un territoire ancien de fond de vallée en contexte de rénovation urbaine.
Ivry-sur-Seine, projet « Confluences » (Val-de-Marne)**
Fabrice MARTI 13

**La confluence Seine-Oise : entre *Parisii*, Véliocasses et Carnutes : évolution des modalités
d'occupation d'un territoire d'interfaces au cours de l'âge du Fer (Île-de-France)**
Célia BASSET 31

De la guerre à la terre : l'archéologie du territoire des *Parisii* (Île-de-France)
Stéphane MARION, Carole QUATRELIVRE 45

**Permanences et changements dans l'organisation spatiale de Saint-Denis entre le IV^e et le XII^e s.
(Seine-Saint-Denis)**
Michaël WYSS 57

**Une ville, deux enceintes : complémentarité et opposition entre la « Ville » et le « Marché »
de Meaux, du XIII^e au XIX^e s. (Seine-et-Marne)**
Judith FÖRSTEL 71

Une guerre méconnue : vestiges de la guerre de 1870 dans le Val-de-Marne (Val-de-Marne)
Aurélié BATTISTINI 83

**Corps de militaires retrouvés au Fort du Kremlin-Bicêtre et autres squelettes de la guerre
de 1870 dans le Val-de-Marne (Val-de-Marne)**
Djillali HADJOUIS, Isabelle BAILLY, Philippe HUARD 97

**Des tranchées par milliers. Évolutions des systèmes défensifs et des fortifications de campagne
en Île-de-France à l'Époque contemporaine (1870-1940) (Île-de-France)**
Gwénaél MERCÉ, Cécile DARDIGNAC, Mehdi BELARBI, Guillaume BÉNAILY 111

Thiais, les soldats oubliés (Val-de-Marne)
Bernard POIRIER 127

Actualité archéologique en Île-de-France

- Le Coudray-Montceaux, « Les Haies Blanches 2 » : des habitats de plateau du Néolithique ancien et de la fin du premier âge du Fer (Essonne)**
Cédric LEPÈRE, Yannick PROUIN, Xavier BERNARDEAU 139
- Première synthèse sur la nécropole Grüber à Melun (Seine-et-Marne)**
Élodie WERMUTH, Diane LANELUC, Émeline DEGORRE 153
- « Le Clos Pantin », un établissement rural antique à Orly (Val-de-Marne)**
Aurélie BATTISTINI 169
- Pollution des sols : actions menées et contraintes pour les archéologues du Val-de-Marne**
Pascale BASTIAN, Emmanuelle NIETO 181
- Premiers résultats de la fouille du « Le Vieux clocher » de Colombes (Hauts-de-Seine)**
Isabelle CAILLOT, Aurélie MAYER 193
- Évolution d'un quartier péri-urbain du Moyen Âge à l'Époque contemporaine à Poissy (Yvelines)**
Nicolas GIRAULT, Yann LE JEUNE, Jean SOULAT 203
- « Rue de la Chapelle-rue du Docteur Ogé ». Respiration d'un pan du bourg de Montlhéry du second Moyen Âge à l'Époque contemporaine (Essonne)**
Laure CISSÉ 221
- Une laiterie dans les dépendances du « château Montaleau » à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne)**
Élise ALLAOUA 229
- Le « château de Versailles » en chantier : archéologie des ambitions royales (Yvelines)**
Séverine HURARD, Annick HEITZMANN, Victorine MATAOUCHÉK 245

POSTERS

Territoires, sociétés et conflits en Île-de-France

- Traces de blessures mortelles sur de probables guerriers d'époque mérovingienne à Thiais (Val-de-Marne)**
Djillali HADJOUIS 259

Actualité archéologique en Île-de-France

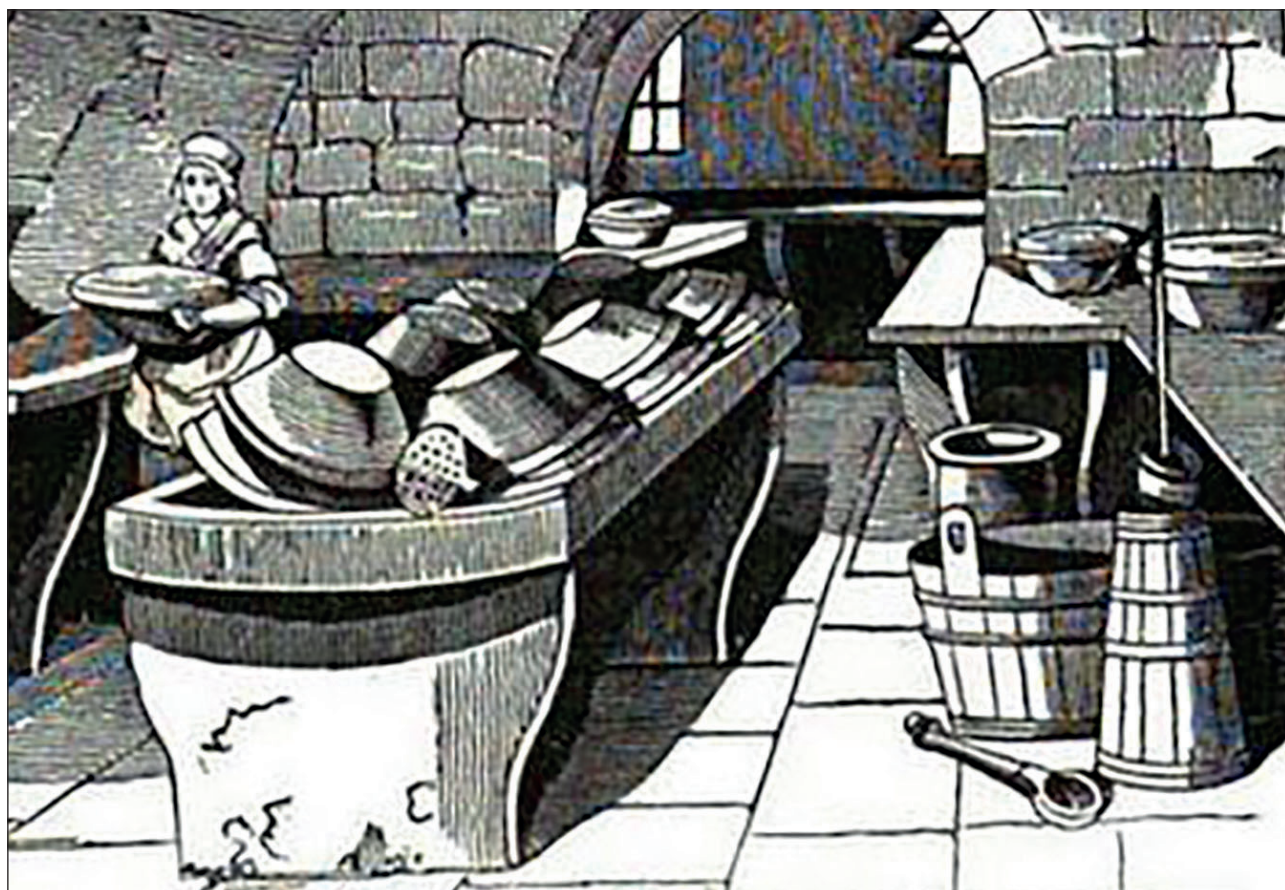
- Paris 4^e arr. « 47 rue Vieille-du-Temple ». La fouille de l'hôtel Amelot de Bisseuil (Paris)**
Julien AVINAIN 263
- Le rempart médiéval du marché de Meaux (Seine-et-Marne)**
Christophe BESNIER 269

Saint-Denis, « 49-51, rue de Strasbourg » (Seine-Saint-Denis) Stéphane LOUIT	273
Valenton, « 7 rue du Colonel-Fabien ». Une parcelle occupée depuis le IV^e s. (Val-de-Marne) Silvia VELARDEZ	277
Des anciennes carrières à caractère domestique ou villageois à Rungis (Val-de-Marne) Silvia VELARDEZ	295
Une occupation de l'âge du Bronze ancien à Valenton (Val-de-Marne) Vanessa BAYARD-MARET	307

94
Val-de-Marne
Sucy-en-Brie

Une laiterie dans les dépendances du
« château Montaleau » à Sucy-en-Brie

Élise ALLAOUA
Service Archéologie du Val-de-Marne



À l'occasion de l'aménagement de la ZAC Centre-ville de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), à l'emplacement du parking situé entre la promenade Édouard-Garciot et la rue Maurice-Berteaux, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France. Le service Archéologie du département du Val-de-Marne a réalisé ce diagnostic du 19 au 27 février 2018 (Allaoua 2018).

1 - Contexte géographique, géologique et historique

La commune de Sucy-en-Brie (1043 ha) est située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Paris et s'étend, d'est en ouest, du plateau de Brie à la plaine de Bonneuil, avec la Marne en contrebas du coteau de Chennevières, dans le secteur de Brétigny. Le diagnostic est situé dans le bourg ancien de Sucy-en-Brie, sur un terrain en pente d'est en ouest (fig. 1), sur une emprise accessible de 1 096 m².

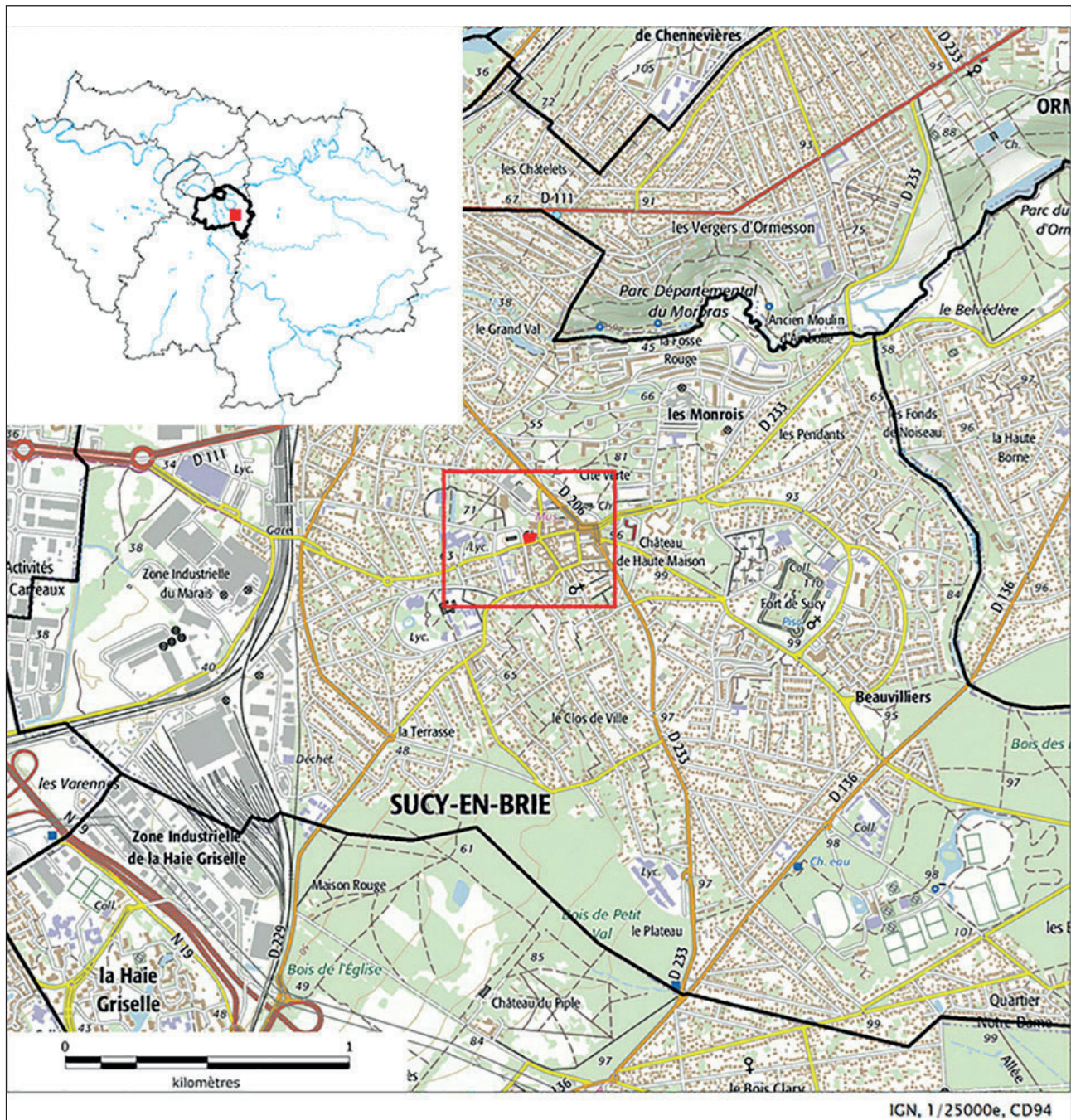


Figure 1 : localisation du diagnostic sur la carte IGN au 1/25000°. © M. Arroyo-Bishop, service Archéologie du Val-de-Marne.

D'après la carte géologique du BRGM, l'emprise se situe sur les argiles vertes, glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes, mais selon les sondages géotechniques, réalisés en amont de notre intervention et nos sondages géologiques, le terrain repose sur les Calcaires de Brie, renfermant des blocs rocheux (meulière et grès) pouvant atteindre 1 à 3 m³. Ici, l'enrobé du parking a été installé directement sur les niveaux géologiques tertiaires ou par endroit sur une couche peu épaisse de remblais.

L'historique des parcelles diagnostiquées ne peut être abordé sans parler du « château Montaleau », situé sur la parcelle mitoyenne avec notre emprise. Ce château faisait partie d'un fief qui englobait, lors de sa création, le Franc-Alleu¹ de la Tour. L'origine de ce Franc-Alleu est inconnue. En effet, quand il apparaît dans les textes dès 1292, il semble déjà constitué (Noël 1997, vol. 1 p. 40-41). En 1621,

une partie du Franc-Alleu de la Tour ainsi qu'un nouveau château, qui vient d'être construit, sont érigés en fief par Charles Payot, seigneur de la Tour, conseiller et trésorier général de la maison du Roi, pour Philippe de Coulanges, moyennant une redevance annuelle. Il devient le fief Montaleau (Jacques 1989). Le « château Montaleau » est visible sur la carte de l'Abbé de La Grive de 1740-1745. Sur la carte des Chasses de 1764-1773, des bâtiments annexes autour du château apparaissent, en particulier sur l'emprise du diagnostic, de même que sur un plan de 1775. Sur le plan d'Intendance de 1788, ainsi que sur le cadastre napoléonien de 1811, le château subit très peu de modifications, de même que le long bâtiment parallèle à l'aile est du château, présent sur le plan de 1775. *A contrario*, les constructions situées à l'est de ce dernier évoluent d'un seul petit bâtiment en 1775, à deux en 1788, à plusieurs accolés sur le cadastre de 1811 (**fig. 2**). En 1937, la commune de Sucy-en-Brie acquiert la totalité de la propriété du « château Montaleau »

1 - Terre de pleine propriété, affranchie de toute obligation ou redevance



Figure 2 : localisation du diagnostic sur plusieurs cartes et plans anciens.

© É. Allaoua, service Archéologie du Val-de-Marne.

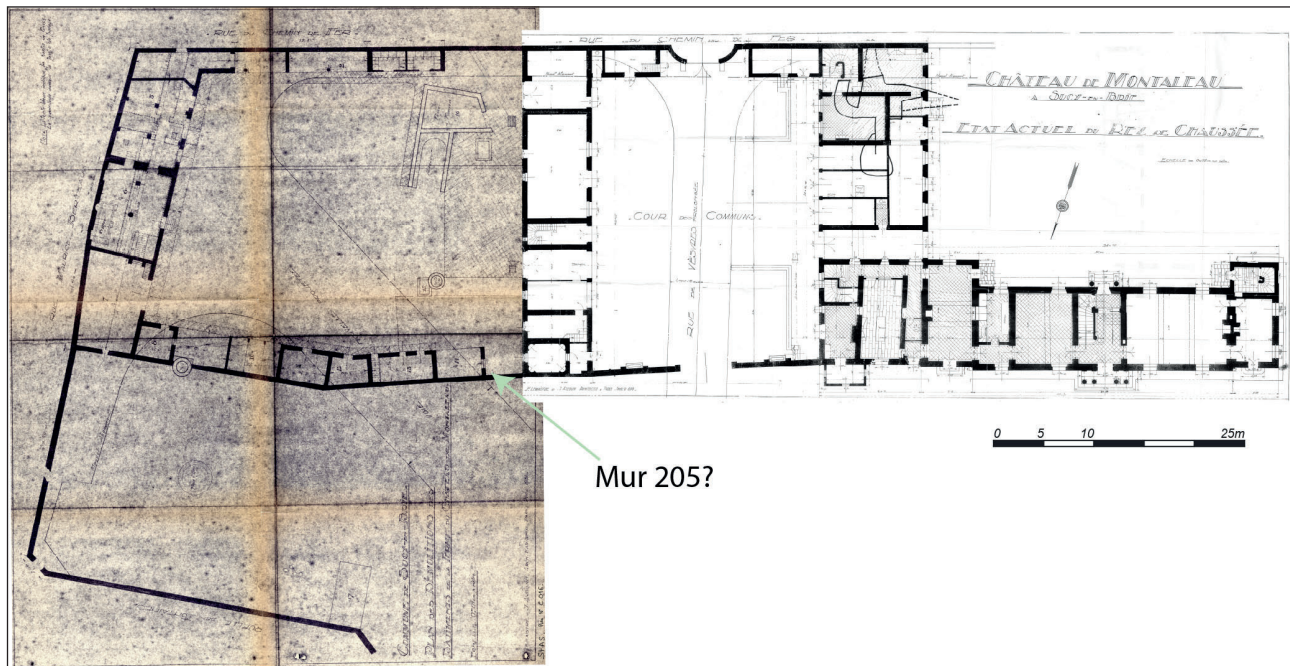


Figure 3 : plan du château Montaleau et de ses communs réalisés en 1938 par les architectes Lemaistre et Arduin.
© B. Deloumeaux.

(château, parc, communs, potager, pièces d'eau, ...) afin d'y installer la mairie. En 1939, le bâtiment des communs le plus à l'est est détruit. L'ensemble des communs sont relevés par messieurs Lemaistre et Arduin, architectes DPLG en 1938 (fig. 3²). La rue Pierre-Sémar, qui longe le domaine au sud est élargie en 1946 et entraîne la destruction d'une partie des communs. L'emprise du diagnostic devient à partir des années cinquante un espace vert puis un parking jusqu'à nos jours. Le château est aujourd'hui le tribunal d'instance.

2 - Présentation des vestiges

L'emprise prescrite comptait 1 352 m², dont 1 096,65 m² accessibles. Nous avons réalisé quatre tranchées correspondant à 192,34 m², soit 14 % de l'emprise prescrite et 17 % de l'emprise accessible (fig. 4). Ces quatre ouvertures ont permis de mettre au jour six structures en creux, deux murs isolés, un caniveau et un bâtiment. Pour les périodes très récentes, deux fosses et deux réseaux abandonnés ont été découverts dans la tranchée 1, à l'est de la tranchée 2 et dans la tranchée 4. À l'ouest des tranchées 2 et 4, nous avons retrouvé le long bâtiment orienté nord-sud, observé sur les plans anciens cités ci-dessus.

2.1 - Les communs du château Montaleau

Dans la tranchée 2, deux pièces (A et B) ont été dégagées. Lors du nettoyage des murs, le sol d'une troisième pièce (C) a été découvert (fig. 5).

Un creusement a été réalisé dans les niveaux géologiques pour installer la pièce A. En effet, celle-ci est en partie enterrée, pour sa partie est. Le terrain géologique étant en pente d'est en ouest, la partie est du bâtiment est encaissée dans le substrat tandis que la partie ouest ne l'est pas. Cette pièce est constituée de quatre murs avec, à chaque intersection entre deux murs, une maçonnerie d'angle à empattement, terminée par une tablette semi-circulaire en pierre calcaire, à 0,70 m de hauteur. Elle présente donc un plan octogonal. Elle mesure 3,80 sur 2,90 m.

Les murs mesurent entre 0,50 et 0,60 m et sont conservés entre 0,45 et 0,80 m. Ils sont composés de moellons grossièrement équarris en grès et meulière non assisés. Nous remarquons la présence de quelques fragments de tuiles plates dans la maçonnerie. Les modules des moellons sont variables, de 0,10-0,20 m à 0,30-0,40 m. Le mortier qui lie ces moellons est essentiellement constitué d'un sable graveleux jaune-orangé (similaire au substrat), mais par endroit les blocs sont noyés dans un mortier de plâtre.

L'ensemble des murs et maçonneries d'angle de la pièce est recouvert d'un enduit. Il s'agit d'un

2 - Les deux plans sont de grandes impressions papier consultées à la Mission Patrimoine de Sucy-en-Brie, scannées et remontées (DAO : Bruno Deloumeaux)

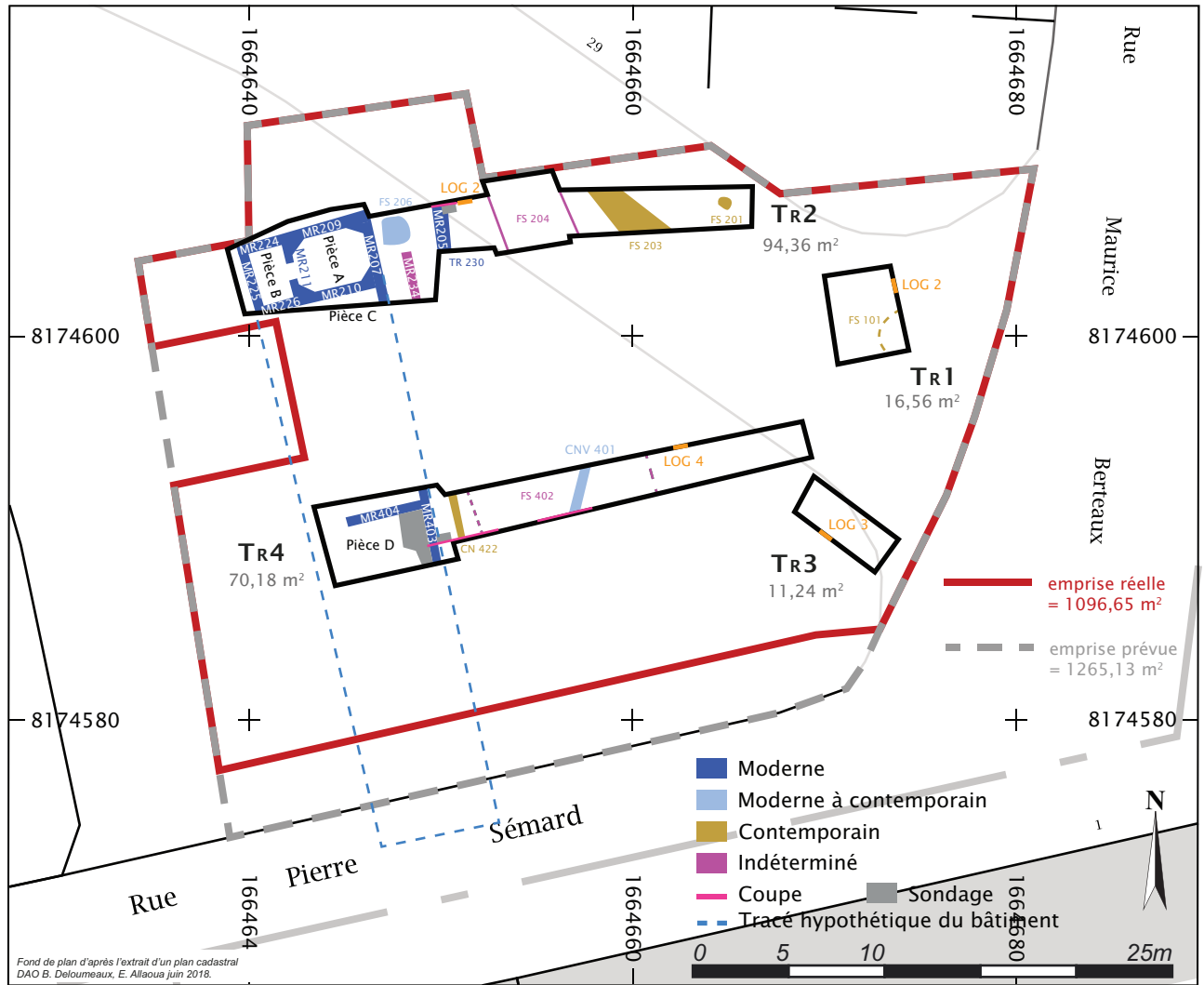


Figure 4 : plan général du diagnostic. © B. Deloumeaux, É. Allaoua, service Archéologie du Val-de-Marne.



Figure 5 : vue d'ensemble des pièces A et B, vers le sud. © A. Battistini, service Archéologie du Val-de-Marne.

enduit de plâtre blanc charbonneux, appliqué en deux passes minimum visibles à l'œil nu : une couche d'accroche et une couche de finition. Il est plus ou moins bien conservé. On remarque que, sur tout le tour de la pièce, l'enduit présente des empreintes d'éléments mobiliers situés à chaque intersection de pan de maçonnerie, ainsi qu'au milieu des murs 209 et 210, mais absentes du mur 211. Ces éléments mesurent 15 cm de large et 30 cm de long. On constate également qu'ils ont été installés en même temps que l'application de l'enduit, qui a servi de scellement (fig. 6). De même que, sur le sol, on aperçoit des traces de la présence de ces éléments. Ces empreintes sont associées à des ferrures, situées à 0,52-0,53 m du sol, dans les murs qui permettaient de sceller probablement des éléments en bois aux murs. Ces ferrures sont fixées dans la maçonnerie en plâtre avec des fragments de tuiles utilisés comme cales. Ces éléments sont probablement des pieds portant un plan de travail présent tout autour de la pièce.

Le sol de la pièce est composé de 18 dalles en calcaire, de formes carrée, rectangulaire et triangulaire. Il est légèrement incliné vers le centre



Figure 6 : détail d'empreinte au sol et dans l'enduit de plâtre.
© A. Battistini, service Archéologie du Val-de-Marne.

de la pièce selon un axe est/ouest pour diriger l'écoulement vers une évacuation vers l'ouest, sous la pièce B, à travers une grille. Celle-ci est installée dans la marche d'un escalier qui permet l'accès à la pièce A, depuis la pièce B. Cet escalier rentrant est constitué de deux marches composées chacune d'un bloc de calcaire taillé. L'ouverture de 0,80 m entre les deux pièces était fermée par une porte.

La pièce A est comblée par plusieurs niveaux de démolition composés de tuiles plates et d'éléments d'architecture en plâtre, d'une seconde couche constituée de quelques blocs de pierres mêlés à du sable jaune qui semble être du mortier de chaux pulvérulent, enfin d'une couche composée de nombreux fragments de plâtre blanc-gris charbonneux. Du métal et des fragments d'éléments de cheminée ont également été trouvés. Il s'agit de fragments de boisseaux de conduit de cheminée en terre cuite moulée, emboîtables, de forme quadrangulaire à angles arrondis. Le fragment le plus grand nous informe que ces boisseaux mesurent 0,25 m pour un côté. Ces boisseaux dans la démolition nous indiquent la présence d'une cheminée dans le bâtiment. Dans les murs conservés de la pièce A, aucune trace de cheminée n'est perceptible.

La pièce B est située à l'ouest de la pièce A. Cette pièce est constituée de quatre murs. Elle mesure 2,90 sur 1,70 m. Sur cette partie du bâtiment les murs sont très mal conservés, entre 0,20 et 0,35 m de hauteur. Ils sont larges de 0,50 à 0,60 m et sont constitués de moellons (0,20-0,40 m) plus ou moins équarris de calcaire et meulière noyés dans un mortier de chaux sableux jaune ainsi que de plâtre.

Le parement extérieur du mur ouest est flanqué de blocs de pierre calcaire taillés, posés sur le chant. Ils sont de tailles variables : 60/40/30x10 cm. Ils ne sont pas présents sur tout le long du mur mais s'interrompent au milieu. Cette interruption matérialise la porte d'entrée.

L'ensemble des murs de la pièce B est recouvert d'enduit de plâtre blanc. Comme pour l'enduit de la pièce A, il est composé de deux couches : la première couche, le gobetis d'accroche, de couleur blanche, grossière et légèrement charbonneuse mesure 4 cm d'épaisseur ; la seconde, couche de finition, mesure 1 cm.



Figure 7 : vue d'ensemble de la pièce D, vers le sud.
© A. Battistini, service Archéologie du Val-de-Marne.

Le sol est composé de tomettes hexagonales de 9,5 cm de côté. Elles sont posées sur une couche de support constituée de plâtre blanc. On remarque que par endroit le sol s'est affaissé, à l'angle nord-est de la pièce ainsi que le long du mur 225, au niveau de la porte. Cet affaissement pourrait être lié à la présence d'un espace vide sous la pièce B dans laquelle s'écoulaient les eaux provenant de la pièce A.

La pièce B était comblée par deux couches principales. Une couche de démolition composée d'un limon sableux brun et surtout de nombreux débris de plâtre, de blocs de pierre, de TCA. La deuxième couche, qui repose sur le sol, est présente sur la totalité de la pièce B. Elle est constituée de gravats de plâtre gris-blanc charbonneux mélangés à du limon argilo-sableux brun-vert-gris avec de la TCA (tomettes et tuiles plates) et la présence de fragments de verre de construction (vitre) et de verre creux (vaisselle).

Lors du nettoyage du mur sud de la pièce A, afin d'en dégager son parement sud, un nouvel espace a été identifié, marqué par un sol, correspondant à la pièce C. Il n'est que très peu déblayé, le reste de la pièce se poursuivant au sud, hors tranchée. Ce sol est constitué de tomettes hexagonales de 9,5 cm scellées avec du plâtre blanc qui constitue le niveau de pose. Ce niveau de sol, qui apparaît à 83,9 m NGF, est plus haut que les sols de la pièce A (83,25 m NGF) et 227 de la pièce B (83,53 m NGF). La différence de 0,67 m entre la pièce A et la pièce C est due au fait que la pièce A a été volontairement semi-enterrée, tandis que la différence de 0,39 m avec la pièce B, peut être liée

au dénivelé du terrain qui suit une pente d'est en ouest. La pièce C était recouverte de la couche de démolition, composée de fragments de matériaux de construction, plâtre, TCA, mortier, dans une matrice sableuse brun clair.

Lors de l'ouverture de la tranchée 4, nous avons retrouvé la suite du bâtiment découvert dans la tranchée 2.

Deux murs et un sol ont été mis au jour correspondant à la pièce D (fig. 7).

L'ensemble des murs repose directement sous l'installation du parking. Ils sont très mal conservés, entre 5 et 18 cm. Ils mesurent entre 0,50 et 0,60 m de large et sont composés de moellons plus ou moins équarris de taille variable et de blocage de petites pierres. Ils sont liés par un mortier de chaux sableux jaune à jaune-beige.

Un sondage à l'extérieur du bâtiment, à l'est, a permis d'observer qu'il était conservé sur deux assises, dont la première, qui effectue un ressaut par rapport à l'assise supérieure, semble être la fondation. Mais la coupe sud de ce sondage ne nous a pas permis d'observer une tranchée de fondation. La fondation semble posée sur le substrat. Son parement extérieur présente un épais enduit, de couleur rose clair, sur la partie supérieure du mur, qui matérialise l'élévation du mur. Sur la partie sud du parement intérieur, il reste quelques traces d'un enduit brun clair beige-rosé. On remarque également la présence d'un ancien enduit de plâtre blanc au nord du mur, sur son parement interne. Cet enduit est antérieur au mur construit perpendiculairement, qui a été plaqué contre l'enduit blanc. Cet espace a donc eu une configuration différente du dernier état que nous avons découvert.

Ce mur perpendiculaire au mur gouttereau présente sur son parement sud un enduit de chaux de couleur brun clair. Son parement nord est recouvert d'un enduit de chaux de couleur gris-beige, poreux, de 2,5 cm d'épaisseur et comportant une couche de finition de 0,3 cm d'épaisseur, puis une couche de peinture brun-rose clair.

Afin de mettre au jour le sol de cette pièce, nous avons effectué un sondage dans la couche

de démolition qui comblait la pièce. Ce sol est constitué de pavés en grès de forme cubique. La couche de démolition 406 apparaît directement sous l'installation du parking et repose sur le sol. Elle est essentiellement composée de fragments de plâtre de construction, de TCA avec de nombreuses tomettes de 13 cm de côté et de rares pierres liées par du mortier de plâtre. On y trouve également du verre, des objets en métal et de la céramique moderne à contemporaine. Un objet en zinc de grande dimension, de 1,90 m minimum de long sur 0,35 à 0,47 m de large, a été mis au jour lors de la réalisation du sondage dans la couche 406. Il est totalement écrasé et repose directement sur le sol 412. Il pourrait s'agir d'un bassin ou d'une auge, qui s'est affaissé sous le poids de la couche de démolition.

Le bâtiment découvert à l'ouest des tranchées 2 et 4 mesure environ 7 m de large. Sa longueur, qui n'a pas été dégagée dans sa totalité, est donc indéterminée. Il est construit en moellons de pierre meulière et majoritairement calcaire, plus ou moins équarris. Pour les murs extérieurs, tels que les murs-gouttereau et le mur-pignon au nord, les pierres sont liées par mortier sableux jaune, tandis que les murs intérieurs sont construits de pierres liées au mortier de plâtre, qui peuvent parfois aussi servir à la composition de la maçonnerie.

2.2 - Les autres structures

À l'est du bâtiment, plusieurs structures ont été mises au jour : deux murs et une petite fosse à l'est d'une laiterie (fig. 8), un caniveau et deux grosses fosses.

Le mur 205 est situé au milieu de la tranchée 2. Il est orienté nord-sud et est installé dans les niveaux géologiques. Sa tranchée de fondation (US 230) est bien visible et, du côté est, bien plus large que le mur. Elle est visible sur toute la largeur de la tranchée 2, soit sur 2 m de large et se prolonge probablement au nord et au sud, hors de la tranchée. Ce mur est composé de blocs grossièrement équarris et de moellons de meulière et de grès. Les modules varient de 15-20 cm à 30-50 cm. Les pierres sont liées entre elles avec du plâtre gris-blanc charbonneux. Le mur présente deux parements, dont le parement est visible dans le sondage réalisé au nord-est du mur. Il

mesure 44 cm de large et est conservé au maximum sur trois assises. La coupe réalisée dans la tranchée de fondation présente plusieurs comblements. Aucun mobilier permettant de dater la construction du mur n'a été retrouvé dans les comblements de la tranchée ni dans la maçonnerie. La partie sud du mur est mal conservée. Une couche de démolition est présente sur l'arase du mur 205 dans sa partie sud ainsi qu'à l'ouest de celui-ci. Elle est constituée de moellons et blocs équarris grossièrement, de grès et de meulières (modules de 15-20 cm à 23-30 cm), mêlés à du plâtre blanc à gris-blanc charbonneux et à un peu de limon brun. Il pourrait s'agir de la démolition du mur 205.

La fosse 206 est localisée entre le mur 205 et le bâtiment et au nord du mur 252/234. Il s'agit d'une fosse plus ou moins circulaire qui apparaît sous l'installation du parking, à 84,05 m NGF. Elle n'a pas été fouillée. Son comblement de surface est composé de limon sablo-graveleux brun moyen contenant de nombreuses inclusions de démolition comme des fragments de TCA, du plâtre, de l'ardoise, ou des petits blocs de pierre.

Le mur 234 est orienté nord-sud. Il est situé à l'est du bâtiment, à l'ouest du mur 205 et au sud de la fosse 206, dans la tranchée 2. Il est constitué d'une tranchée de fondation, d'une maçonnerie et du comblement de la tranchée. Son étendue vers le sud est inconnue car il se prolonge au-delà de la limite d'emprise de la tranchée. Au nord, il se prolonge par un autre mur (252) dont l'orientation, également nord-sud, est légèrement déviée vers l'est. La maçonnerie 234 est constituée de moellons de grès et de meulière, parfois équarris, de modules très variables, de 15-20 cm à 30-40 cm et mesure 58 cm de large. Elle présente deux parements avec un mince blocage composé de petits moellons (meulière, grès, calcaire) ainsi que des fragments de plâtre. On observe très peu de liant, qui est un limon brun sableux. Elle est conservée sur une seule assise et apparaît directement sous l'installation du parking. Nous n'avons trouvé aucun mobilier qui permette de dater ce mur. Le mur 252 qui prolonge au nord le mur 234 est accolé à celui-ci, mais la relation stratigraphique entre les deux n'a pas été établie. Ils ont seulement été dégagés, aucun sondage n'a été réalisé dans leur tranchée de fondation. Le mur 252 est constitué d'une tranchée de fondation, d'une maçonnerie et du comblement



Figure 8 : vue d'ensemble de la fosse 206, du mur 205 et du mur 234, vers le sud. © A. Battistini, service Archéologie du Val-de-Marne.

de la tranchée. Il est construit de la même manière que le mur 234. Il semble avoir été récupéré au nord.

Les fosses 204 (TR 2) et 402 (TR 4) sont de très grosses fosses de 3 à 9,50 m de large, profondes au minimum d'1,50 m, le fond n'ayant pas été atteint. Elles apparaissent directement sous le parking. Elles sont comblées par des couches de substrat remaniées, alternant parfois avec du limon brun. Ces deux grandes fosses, dont l'interprétation reste encore très hypothétique et difficiles à caler chronologiquement, pourraient être liées à la construction du domaine Montaleau. Ce que l'on observe, c'est que le comblement supérieur de la fosse 402 est antérieur à la destruction d'un bâtiment, probablement le bâtiment que nous avons mis au jour à l'ouest des tranchées 2 et 4 qui aurait été détruit dans les années 1940.

Le caniveau 401 (fig.9) est situé au milieu de la tranchée 4 et est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest. Il apparaît directement sous l'installation du parking à 83,95 m NGF. Cette maçonnerie présente



Figure 9 : vue du caniveau 401, vers le sud. © É. Allaoua, service Archéologie du Val-de-Marne..

deux rangées de moellons parallèles dont les faces internes sont dressées. Celles-ci sont espacées d'une quinzaine de centimètres. L'ensemble est large de 0,55 m et conservé sur 0,15 m de hauteur. Le creusement d'installation recoupe les comblements supérieurs de la fosse 402. La tranchée de fondation de ce caniveau est comblée par un limon brun-gris compact et hétérogène contenant des cailloux et des inclusions de charbon. Lors du nettoyage de surface, le comblement de la tranchée de fondation a fourni des fragments d'ardoises, de tuiles plates, des tiges en fer et quelques tessons de céramique datés du XVII^e-XVIII^e s. Ces tessons pourraient être intrusifs et appartenir à la fosse 402 et dans ce cas le caniveau est postérieur ou contemporain au XVIII^e s. Ou alors, si les tessons appartiennent au comblement de la tranchée de fondation du caniveau, dans ce cas l'installation du caniveau date du XVIII^e s. et par conséquent la fosse 402 est comblée au plus tard au XVIII^e s., voire au XVII^e s. On peut donc émettre l'hypothèse que la fosse serait contemporaine de la construction du château et/ou de ses dépendances et pourrait être une fosse d'extraction de matière première pour la construction. À l'échelle de la tranchée, il est très difficile de comprendre à quelle autre structure ce caniveau pouvait être rattaché.

3 - Interprétation

Le bâtiment dégagé à l'ouest des tranchées 2 et 4 est identifié sur les différents plans anciens (cf. *supra* 1) comme les communs du « château Montaleau ». Mais ces documents n'informent aucunement quant à l'utilisation de ces dépendances. De même que le plan d'architecte, réalisé en 1938, juste avant la destruction des communs, ne nous informe pas sur la destination des différents espaces.

La mise au jour de plusieurs pièces, et particulièrement la pièce A, permet d'émettre une hypothèse sur l'utilisation d'une partie du bâtiment. En effet, les particularités de la pièce A nous ont permis de l'identifier comme étant probablement une laiterie. Deux documents consultés à la Mission Patrimoine de Sucy-en-Brie, citent la présence d'une laiterie dans les communs du château ; un avis de vente de 1834³ : « Chacune de ces deux dernières cours est flanquée de bâtiments comprenant laiterie, fruitier, écuries pour huit

chevaux, sellerie et chambre de cocher, vacherie, pigeonnier, poulaillers, lapinière, bûcher, foulerie et vaste grange. », et une adjudication de 1937⁴ : « Communs : deux écuries, sellerie, atelier, fruitier, laiterie, trois chambres, greniers à foin, Basse-cour, étables, volières, bûcher, grange, buanderie, poulailler ». La lecture de sept traités d'agriculture du XIX^e s. nous a aidés à confirmer cette hypothèse (cf. références bibliographiques). Plusieurs éléments déterminants se répètent dans ces descriptifs.

La pièce doit :

- Être enterrée ou semi-enterrée pour une température constante inférieure à 14°C ;
- Être située au nord d'un bâtiment, avec ses ouvertures vers le nord ;
- Avoir des ouvertures pour permettre d'aérer la pièce ;
- Être éloignée des mauvaises odeurs (fosses à purin, fumier, ...) ;
- Avoir des murs épais enduits, faciles à nettoyer ;
- Avoir un sol avec dallage de pierres et avec aménagement pour évacuation des eaux ;
- Avoir de l'eau en abondance ;
- Aménager des tablettes tout autour de la pièce.

La laiterie proprement dite est souvent associée à, au moins, une pièce/vestibule utilisée comme laverie et pour l'emplacement du chauffage/chauffe-eau.

Certains de ces éléments se retrouvent effectivement dans les caractéristiques de la pièce A. Elle est semi-enterrée avec un sol composé de dalles de pierre, incliné vers le centre de la pièce pour une évacuation de l'eau. Ses murs sont enduits de plâtre. Elle présente des empreintes de ce qui pourrait être l'emplacement de tablettes installées tout autour de la pièce. De plus, des éléments de conduits de cheminée présents dans la démolition de la pièce A supposent la présence d'un système de chauffe mais qui n'a pas été identifié dans les vestiges construits

3-Avis de vente ou location du domaine Montaleau de 1834

4-Un texte concernant une adjudication du domaine de 1937



Figure 10 : gravure d'une laiterie (source : Bailly de Merlieux 1836, p.1).

retrouvés. Enfin, quelques fragments de verre de vitres présents dans la démolition suggèrent la présence de fenêtres vitrées. L'originalité de sa forme octogonale n'est pas mentionnée dans les différents traités d'agriculture. De même que nous n'avons pas trouvé de traces de système d'adduction d'eau. Pourtant, l'avis de vente de 1834 mentionne la présence de robinets dans la laiterie : « Des robinets fournissent de l'eau vive dans la laiterie [...]. » Ces robinets étaient peut-être intégrés dans les parties supérieures des murs qui ne sont pas conservés. La pièce B pourrait être le vestibule mentionné dans les manuels, utilisé comme laverie et chaufferie, mais elle nous paraît trop petite pour ces usages et ne présente aucun indice nous permettant de l'identifier comme tel.

Quelques caractéristiques d'une laiterie sont illustrées en partie sur une gravure (**fig. 10**) provenant de *La maison rustique du XIX^e s.* (Bailly de Merlieux 1836, p. 1).

Des laiteries ont été identifiées lors de fouilles archéologiques en Normandie, ainsi qu'en Île-de-France. Le plus souvent, c'est grâce au mobilier

céramique que les espaces ont été interprétés comme laiterie, ainsi qu'à partir des archives. C'est le cas à Roissy-en-France dans le Val-d'Oise, sur le site « Le Moulin à Vent ». Une cave a été identifiée comme une laiterie car elle répondait à quelques critères soulignés dans différents manuels agricoles, comme « ... enterrée, isolée, à l'écart des chemins, éloignée des bâtiments d'élevage, des fosses à fumier [...] » (Dufour 2009, p. 65). Ces critères étaient confirmés par la présence de mobilier lié à des activités de laiterie, « à hauteur de 39 % du mobilier en céramique récolté sur le site ». Cette pièce appartient à un bâtiment daté du XVII^e-XVIII^e s. À Vire, en Basse-Normandie (14) sur le site « Rue de la Mercerie », la fouille de la « Ferme de la Ruaudière » à Neuville, a mis au jour la présence d'un cellier/laiterie, probablement du XVII^e s., identifié comme tel par sa localisation, jouxtant la salle commune et associé à une cave, ainsi que par la proportion de vaisselle liée à la transformation du lait, qui représente les trois quart des lots (Dupont 2013). À la « Ferme du Colombier », à Varennes-sur-Seine en Seine-et-Marne, occupée entre le XVI^e et le XVIII^e s., la vaisselle liée à l'activité de laiterie (pots à lait et

tèles) ne permet pas vraiment d'identifier une spécialisation des espaces dans la ferme, mais son omniprésence dans la plupart des structures induit la « présence d'une laiterie à proximité immédiate du logis » (Hurard 2012, p. 156). Il semblerait qu'une partie du bâtiment soit consacrée à cette activité plutôt qu'un bâtiment spécialisé.

À Bonneuil-sur-Marne, lors d'un diagnostic réalisé en 1995 par le Laboratoire départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, la partie basse d'un pigeonnier a été découverte. Cette pièce, d'un diamètre intérieur de six mètres, enterrée, était voûtée et présentait un sol dallé, ainsi que des tablettes de pierres rainurées recouvertes de plomb qui reposaient sur des pieds en pierre et longeaient le mur sur une partie de la pièce. Un puits, situé au nord, a également été mis au jour. Cette pièce a été identifiée comme laiterie et cela a été confirmé par les archives : « La consultation des archives de Bonneuil-sur-Marne [...] a confirmé notre hypothèse : il s'agissait du colombier de la ferme qui était rattaché au château seigneurial de Bonneuil, construit sous Louis XIII et détruit en 1832. À l'époque, le colombier était garni de 600 paires de pigeons au-dessous duquel était une laiterie » (Mallet 1995, p.7).

Une laiterie située dans la « Ferme du Coulevrain » à Savigny-sur-Temple en Seine-et-Marne encore en élévation est en cours d'étude.

La présence d'une laiterie induit celle, à proximité, d'une étable. La pièce D, dégagée dans la tranchée 4, est constituée de murs enduits de chaux, différents des enduits de plâtre décrits pour les pièces situées au nord du bâtiment et d'un revêtement de sol constitué de pavés de grès. Ces éléments nous amènent à penser qu'il pourrait s'agir soit d'un espace extérieur, soit d'un espace dédié au bétail. Le plan de 1938 nous indique que l'espace est fermé. Il pourrait donc s'agir de l'étable ou de l'écurie. Comme le signale Jean-Yves Dufour dans sa publication sur le Château de Roissy-en-France, concernant le sol des étables, « quinze auteurs recommandent un revêtement en dur, généralement pavé. » (Dufour, 2014b, p. 344 note de pas 219). « Le sol du logement des bovins est préférentiellement en pente, en dur, généralement pavé ou recouvert de sable [...]. Les agronomes préconisent une exposition au midi,

ou au levant. » (Dufour 2012, p. 63). Dans notre cas, le sol n'ayant été dégagé que partiellement, son éventuelle inclinaison n'a pu être observée.

Pour les structures situées à l'est du bâtiment, l'interprétation est plus complexe. Le mur 205 pourrait appartenir au bâtiment détruit en 1938, correspondant aux autres communs du château. En effet, si l'on se réfère au plan de 1938, le mur 205 est orienté et situé exactement au même endroit que le mur ouest de la pièce 14 (cf. plan **fig. 3**).

L'emplacement du mur 234/252 ne présente pas de corrélation avec une autre construction sur ce même plan. Il est possible qu'il appartienne à un état antérieur au dernier état d'occupation.

Quant au caniveau 401, il ne semble pas rattachable à une construction de l'état de 1938. Il est donc difficile de l'attribuer à une quelconque construction à ce stade de dégagement.

Conclusion

Le diagnostic a mis au jour un bâtiment identifié comme une partie des communs du « château Montaleau » à partir de plusieurs plans anciens. Les deux tranchées principales nous ont permis de dégager plusieurs pièces de ce bâtiment, dont un espace que nous avons interprété comme une probable laiterie, ou du moins, une pièce de stockage de lait, ainsi qu'une partie de ce qui a pu être une étable ou une écurie. Dans la tranchée 2, un mur appartenant peut-être à un autre bâtiment des communs, correspondant à la « basse-cour », a été dégagé. Des vestiges d'un autre mur, non daté, pourraient appartenir à un état précédent. Une fosse, non datée, mais probablement contemporaine de l'occupation des communs, a été identifiée. Enfin, un caniveau a été découvert du côté de la « basse-cour » dans la tranchée 4. Bien que certains de ces vestiges n'aient pu être datés, il est probable qu'ils soient associés à l'occupation du domaine, au plus tôt au XVII^e s. et au plus tard à l'Époque contemporaine. Deux grandes fosses, dont l'interprétation reste encore très hypothétique, difficiles à caler chronologiquement, ont été découvertes. Elles pourraient être liées à l'occupation ou à la construction du domaine Montaleau.



Figure 11 : localisation et plans des fermes de Sucy-en-Brie sur le cadastre napoléonien de 1811.

© É. Alloua, service Archéologie du Val-de-Marne.

Pourquoi est-ce important de documenter un bâtiment tel que celui-ci ?

La ville de Sucy-en-Brie est parsemée de fermes, essentiellement hors enceinte. La plupart des plans de fermes présentent une pièce nommée laiterie (**fig. 11**). Mais aucun texte ne décrit ces laiteries. Pourtant, la laiterie semble importante dans l'activité de la ferme. En effet, sur les quatre grandes fermes de Sucy-en-Brie, trois comptent une laiterie parmi les espaces composant la ferme : la ferme du château du Petit-Val, la ferme Charpentière et la ferme du Chapitre. Il existe aussi la ferme du Grand-Val, mais elle est éloignée du centre-ville et nous avons peu d'informations sur celle-ci. La ferme Charpentière a appartenu au domaine Montaleau. En effet, en juillet 1637, « Philippe de Coulanges, seigneur du fief Montaleau, déclare payer pour la ferme Charpentière et pour une quinzaine d'arpents de terres. Il achète la ferme en même temps qu'il achète la grande basse-cour de la rue de la Tour. Tout château est nécessairement pourvu d'une ferme dotée de terres qui assure la vie du château par ses produits et ses revenus. Montaleau, coïncé au cœur du village, possédait ferme, terres et bois en dehors des remparts » (Balard 2010, p. 239). Dans son article sur l'histoire de la boucherie francilienne contemporaine, Jean-Yves Dufour présente la « ferme Coat », située au cœur du bourg, rue de Boissy, au sud de la place de l'église (Dufour 2014a). Bien qu'il ne décrive pas la présence d'une laiterie dans le corps de la ferme, il affirme que cette ferme « vendait du lait frais jusque vers l'an 2000. [...] En l'an 2000, la « ferme Coat » continuait à produire du lait dans un élevage en stabulation totale, au centre de Sucy-en-Brie » (Dufour 2014a, p. 9). Il signale également qu'une seconde ferme, située en centre-ville, appartenant à la famille Coat, est transformée en laiterie. Ces informations, provenant d'un entretien avec un membre de la famille Coat, sont peu précises. Bien qu'il semblerait que cette ferme soit, au plus tôt, datée du XIX^e voire début XX^e s., elle confirme la perpétuation de l'activité de laiterie à Sucy.

La production de lait semble avoir eu une place importante dans la ville de Sucy, pas uniquement dans les grandes fermes situées autour du centre-ville. Et pourtant, nous avons très peu d'informations quant à la construction, l'organisation et l'agencement de ces espaces dédiés

au lait. Identifier un tel espace en plein centre-ville et pouvoir le documenter permet donc de combler une lacune.

Ces ensembles ou espace dédiés au lait sont rarement documentés et encore peu identifiés sur les sites archéologiques. Ce diagnostic a permis de supposer qu'il s'agit de laiterie et d'étable ou écurie. Mais la documentation archéologique et l'étude du bâti sur les laiteries du XVII^e-XVIII^e s. restent très lacunaires en Île-de-France. En effet, dans plusieurs cas d'opérations archéologiques, l'identification de laiterie a été faite essentiellement grâce au mobilier céramique lié à l'activité du lait. Dans notre cas, ayant très peu de mobilier céramique et aucune vaisselle de laiterie, c'est la configuration et les éléments qui composaient la pièce A qui nous ont orienté vers l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une laiterie.

Références bibliographiques

Documents consultés à la Mission Patrimoine de Sucy-en-Brie :

Avis de vente et de location du domaine de la Tour et Montaleau de 1834

Adjudication 1937

Plan d'architectes (Lemaistre et Ardouin) réalisé en 1938

ALLAOUA E., 2018, *Sucy-en-Brie (Val-de-Marne, Île-de-France), ZAC Centre-ville, secteur 4, Opération préventive de diagnostic 2018*, Rapport final de diagnostic, Villejuif, service Archéologie de Val-de-Marne, juillet 2018, 44 fig., 192 p.

BAILLY DE MERLIEUX C.-F., BIXIO A., MALEPEYRE F., 1836, *Maison rustique du XIX^e siècle: encyclopédie d'agriculture pratique*, t. 3, Livre 4^e : « Arts agricoles » p. 2-5. En ligne sur Google Books : <https://bit.ly/2E0BK95>

BALARD M.-F., 2010, *Nouvelle histoire de Sucy (1) : Naissance et développement d'un village briard, Sucy des origines à la Révolution*, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie, 443 p.

BONA T., 1861, *Manuel des constructions rurales*, (3^e édition), Paris, Librairie agricole d'Emile Tarlier, p. 211-214. En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9688463v/f221.image.r=Manuel%20des%20constructions%20rurales>

DUFOUR J.-Y. (dir.), 2009, *Roissy-en-France (Val-d'Oise, Île-de-France), Le Moulin à Vent, Opération de sauvegarde par l'étude 2003*, Rapport final d'opération, Inrap CÎF, janvier 2009, 35 fig., 297 p.

DUFOUR J.-Y., 2012, Étables à bovins, écuries, bergeries, porcheries. Manuels agronomiques et vestiges médiévaux et modernes en Ile-de-France, *Archéopages*, 35, p. 60-67.

DUFOUR J.-Y., 2014a, Éléments d'archéologie du bâti pour une histoire de la boucherie francilienne contemporaine (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis), *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 53, 52 p. En ligne sur : <http://journals.openedition.org/racf/2180>

[openedition.org/racf/2180](http://journals.openedition.org/racf/2180)

DUFOUR J.-Y. (dir.), 2014b, Le château de Roissy-en-France, origine et développement d'une résidence seigneuriale du pays de France (XII^e-XIX^e siècle), *Revue archéologique d'Île-de-France*, Supplément 2, 617 p.

DUPONT H., 2013, *Rue de la Mercerie », parcelles AZ 46 et 127, Vire (Calvados) : Habiter et exploiter le Bocage virois au Moyen-Âge et à l'époque Moderne : le parcellaire médiéval et la ferme de la Ruaudière à Neuville (XII^e-XIX^e s.)*, Rapport de fouille, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 568 p.

HURARD S. (dir.), 2012, *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Cnrs Éditions, Inrap, 296 p. (Collection « Recherches archéologiques », 3).

LARBALETRIER A., 1889, *Traité pratique de laiterie : lait, crème, beurre, fromages* Paris, Garnier frères, p. 49-54. En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k148309p/f58.double.r=laiterie>

LE SUEUR H., 1886, *Étude pratique sur la laiterie en Normandie*, Carentan, Imprimerie nouvelle. En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8890425/f28.double>, p. 27-32.

MALLET F., RICARD J.-L., 1995, *Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), 2 rue Alfred Gillet*, Diagnostic archéologique, Laboratoire Départemental d'Archéologie du Val-de-Marne, 15 p.

NOËL V., 1997, *Le terroir de Sucy-en-Brie au début du XV^e siècle, étude du censier de 1412*, Mémoire de Maîtrise, 3 vol., 1995-1997, Paris, Université de Paris I.

POURIAU A.-F., 1874, *La Laiterie, art de traiter le lait, de fabriquer le beurre et les principaux fromages français et étrangers*, Paris, F. Niclaus, p. 21-33. En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763672n/f36.double>, p. 21-33.

THIÉBAUT DE BERNEAUD A., 1842, *Nouveau manuel complet de la laiterie, ou Traité analytique et critique de toutes les méthodes adoptées ou proposées pour le gouvernement de la laiterie*, Paris, Roret, p. 88-100.

En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65690975/f117.double.r=figure>, p.88-100.

VILLEROY F., 1863, *Laiterie, beurre et fromages*, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, p. 91-109. En ligne sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9683437t/f96.double>, p. 91-109.